

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAR****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE LA PROVENCE VERTE****Séance du 29 septembre 2023**

Nombre de délégués des Communes en exercice : 52

Nombre de membres présents ou représentés : 43

**Délibération n° CC-2023-141**

Objet de la délibération : **BUDGET ANNEXE EAU POTABLE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE (24380) N°25 - DECISION MODIFICATIVE N°1-2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt neuf septembre, à 08h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session , à Hall des Expositions à Brignoles, sous la présidence de Monsieur Didier BREMOND, Président, sur la convocation qui leur a été adressée le 22 septembre 2023.

**Présents** : BREMOND Didier, FABRE Gérard, FELIX Jean-Claude, DEBRAY Romain, BOURLIN Sébastien, CONSTANS Jean-Michel, GIULIANO Jérémy, PERO Franck, VERAN Jean-Pierre, GUISIANO Jean-Martin, ARTUPHEL Olivier, LOUDES Serge, AUDIBERT Eric, PAUL Jacques, BONNET Jean-Luc, BRINGANT Gilbert, CLERCX David, GUEIT Laurent, HOFFMANN Olivier, PAILLARD Carine, PORZIO Claude, RAVANELLO Alain, TONARELLI Patrice, LASSOUTANIE Chantal, DELZERS Catherine, SIMONETTI Pascal, BERTIN-PATOUX Lydie, FIRMIN Myriam, FREYNET Jacques, GIUSTI Annie, GUIOL André, LAYOLO Cécile, MONDANI Denis, PELISSIER Magali, PONCHON Marie-Laure, VALLOT Philippe.

**Absents ayant donné procuration :**

- DECANIS Alain donne procuration à TONARELLI Patrice, GROS Michel donne procuration à PERO Franck, RULLAN Nicole donne procuration à GIULIANO Jérémy, CANO-MAIREVILLE Nathalie donne procuration à SIMONETTI Pascal, LANFRANCHI-DORGAL Christine donne procuration à BOURLIN Sébastien, LANGE-RINAUDO Corinne donne procuration à CONSTANS Jean-Michel, MAZZOCCHI Lionel donne procuration à FABRE Gérard.

**Absents** : BETRANCOURT Claude, GOMART-JACQUET Blandine, KHADIR Paul, KIEFFER Bertrand, LE METER Sophie, NEDJAR Laurent, PIANELLI Serge, SALOMON Nathalie, BARTHELEMY Olivier.

**Secrétaire de Séance** : Carine PAILLARD

Monsieur Sébastien BOURLIN expose :

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.1612-11 ;

**VU** l'arrêté n°41/2016-BCL de Monsieur le Préfet du Var en date du 5 juillet 2016 portant création de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte ;

**VU** l'arrêté n°415/2021-BCLI de Monsieur le Préfet du Var en date du 20 octobre 2021, portant approbation des statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ;

**VU** la délibération n°CC-2023-034 du Conseil de la Communauté d'Agglomération du 6 avril 2023 relative à l'approbation du budget primitif 2023 du budget annexe Eau Potable ;

**CONSIDERANT** la nécessité de procéder à un réajustement des crédits, tant en recettes, qu'en dépenses, compte tenu de l'état d'avancement des opérations budgétaires de la Collectivité ;

**CONSIDERANT** qu'à la demande de Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président délégué aux finances présente au Conseil Communautaire le projet de décision modificative dressé pour l'exercice 2023 ;

**CONSIDERANT** qu'après explication et rapport, ce document, s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses aux sommes suivantes :

- Section de fonctionnement : + 212 160 €
- Section d'investissement : + 78 557 €

**CONSIDERANT** l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 21 septembre 2023 ;

**Il est demandé au Conseil Communautaire :**

- **DE PRENDRE ACTE** de la présentation de la décision modificative n°1-2023 du Budget Annexe Eau Potable de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte.
- **D'APPROUVER** la décision modificative n°1-2023 du Budget Annexe Eau Potable de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, ci-annexée, aux montants suivants :
  - Section de fonctionnement : + 212 160 €
  - Section d'investissement : + 78 557 €

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte, à l'unanimité, cette délibération.

*Acte rendu exécutoire après télétransmission  
le  
et affichage le*

Fait et délibéré à Brignoles, le 29 septembre  
2023

Le Président  
de l'Agglomération Provence Verte

Didier BREMOND